

Fondation 022 Familles

Plan-les-Ouates

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation

sur les comptes annuels 2023



Rapport de l'organe de révision

au Conseil de fondation de Fondation 022 Familles

Plan-les-Ouates

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Fondation 022 Familles (la fondation), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie et le tableau de variation du capital pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la fondation au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

PricewaterhouseCoopers SA, avenue Giuseppe-Motta 50, case postale, 1211 Genève 2
Téléphone : +41 58 792 91 00, www.pwc.ch

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons au Conseil de fondation ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 83b, al. 3, CC en relation avec l'art 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Patrick Wagner
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Alexandre Meugnot

Genève, le 16 avril 2024

Annexe :

- Comptes annuels (compte d'exploitation, bilan, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)



FONDATION O22 FAMILLES

Route de la Galaise 17
1228 Plan-les-Ouates
T 022 328 55 77
geneve@o22familles.ch
CCP 12-643-1

**COMPTES ANNUELS
AU 31. 12. 2023**

Table des matières

Comptes

Compte d'exploitation - Comparatif budget	3 - 5
Bilan	6 - 7
Tableau de flux de trésorerie	8
Tableau de variation du capital	9

Annexes

Annexe 1 : Commentaires généraux	10 - 11
Annexe 2 : Compte d'exploitation par domaines	12 - 13
Annexe 3 : Explications des rubriques du compte d'exploitation	14
Annexe 4 : Explications des rubriques du bilan	15 - 16
Annexe 5 : Tableau synthétique des règlement des fonds à but déterminé	17
Annexe 6 : Organigramme	18
Annexe 7 : Tableau de variation des résultats du DIP	19
Annexe 8 : Tableau restituitif des subventions - contrat de prestations DIP	20

Compte d'exploitation

	Budget 2024	2023	Budget 2023	2022
	CHF	CHF	CHF	CHF
Selon la méthode des coûts globaux				
A PRODUITS D'EXPLOITATION				
Dons				
Dons libres	-	1'672,19	-	1'344,80
Dons (affectations à un fond précis)		1'825'200,00	987'160,00	1'119'931,20
Dons (affectations à un projet annuel)	1'108'332,00	258'572,90		750'128,73
Total des dons	1'108'332,00	2'085'445,09	987'160,00	1'871'404,73
Recettes des clients, de Mary Poppins, des timbres et jeux	3'068'200,00	3'133'867,27	3'754'863,00	3'494'494,51
Autres produits d'exploitation de source privée	-	1'903,91	13'300,00	1'114,21
Total des produits de facturation et autres produits d'exploitation	3'068'200,00	3'135'771,18	3'768'163,00	3'495'608,72
Total des recettes issues des dons et des contributions privées	4'176'532,00	5'221'216,27	4'755'323,00	5'367'013,45
Recettes de l'accueil familial et de la formation continue en rapport	18'000,00	16'635,00	14'000,00	17'705,00
Total des recettes issues des mandats mixtes privés et publics	18'000,00	16'635,00	14'000,00	17'705,00
Contributions EdS du SARE	8'620'349,88	8'644'536,30	9'689'120,00	8'867'648,95
Contributions Formation Mary Poppins OCE SMPE	71'250,00	66'500,00	65'250,00	87'750,00
Contributions du Département de l'Instruction Publique (DIP)	454'430,00	454'430,00	454'429,94	454'430,00
Total financements de l'État de Genève	9'146'029,88	9'165'466,30	10'208'799,94	9'409'828,95
Subventions Soutien à la Parentalité	53'100,00	53'100,00	53'100,00	53'100,00
Subventions exceptionnelles, Projet G'innove /0 polluant		10'370,00		5'600,00
Total financements de la Ville de Genève	53'100,00	63'470,00	53'100,00	58'700,00
Mandats divers	24'000,00	107'205,45	24'000,00	-
Remboursement et allocations		1'466,40		-
Total autres financements	24'000,00	108'671,85	24'000,00	-
Total des recettes issues des contributions et subventions publiques	9'223'129,88	9'337'608,15	10'285'899,94	9'468'528,95
A = TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	13'417'661,88	14'575'459,42	15'055'222,94	14'853'247,40

Compte d'exploitation

Budget 2024

2023

Budget 2023

2022

B CHARGES D'EXPLOITATION

Charges directes

Charges de personnel	12'671'191,03	12'510'329,47	13'877'312,95	12'628'718,47
Frais de voyages et de représentation	6'513,87	6'305,80	9'500,00	5'833,95
Frais d'entretien	36'887,84	38'412,07	26'166,00	42'463,52
Charges de projets ou de prestation	755'344,40	1'617'211,75	551'042,39	1'471'141,84
Charges administratives	218'632,11	243'403,91	204'620,00	329'120,44
Charges de collecte de fonds et de publicité générale	44'726,62	53'296,40	16'400,00	59'643,35
Amortissements	11'297,59	8'361,17	11'297,59	7'186,18

B = Total des charges d'exploitation

13'744'593,46

14'477'320,57

14'696'338,93

14'544'107,75

Compte d'exploitation

	Budget 2024	2023	Budget 2023	2022
C = Résultat d'exploitation	(326'931,58)	98'138,85	358'884,01	309'139,65
Résultat financier				
Produits financiers	14'231,67	11'177,95		9'694,70
Frais bancaire et instituts financiers	(5'008,61)	(4'839,01)	(4'830,00)	(5'524,98)
D1 = Total résultat financier	9'223,06	6'338,94	(4'830,00)	4'169,72
Autres résultats				
Produits exceptionnels		-		9'973,10
Charges exceptionnelles		(30'621,69)		(13'177,23)
D2 = Total autres résultats	-	(30'621,69)	-	(3'204,13)
E = Résultat avant variation du capital des fonds	(317'708,52)	73'856,10	354'054,01	310'105,24
Variation du capital des fonds affectés (+ =augmentation / - = diminution des fonds)				
Variation Fonds d'aide individuelle loisirs des enfants		(350,00)		(2'378,00)
Variation Fonds familles monoparentales		-		-
Variation Fonds jeunes adultes en formation		-		35'000,00
Variation Fonds G'innove et 0 polluant		7'500,00		-
Variation Fonds information, sensibilisation, prévention		-		-
Variation Fonds HW apprentis migrants		46'659,46		101'972,76
Variation Fonds travaux RDF		(47'450,72)		43'336,64
Variation Fonds Réinsertion professionnelle	(254'000,00)	39'767,59	282'000,00	173,55
Variation Fonds Covid		-		(71'794,63)
F = Total variation du capital des fonds affectés	(254'000,00)	46'126,33	282'000,00	106'310,32
G = Résultat annuel avant allocation au capital de la Fondation	(63'708,52)	27'729,77	72'054,01	203'794,92
Variation des capitaux liés				
Variation Fonds 022 Familles projets et communication	(72'000,00)	101'695,14		32'341,21
Variation Fonds Tourbillon ERP et investissement		(3'074,73)		81'203,18
Variation Fonds soutien EDS		(28'086,00)		30'000,00
Variation Fonds projet Mary Poppins de nuit	(30'000,00)	(59'465,73)		20'349,37
H = Total variation capitaux liés	(102'000,00)	11'068,68	-	163'893,76
H.1 = Part du résultat à restituer à l'échéance du contrat DIP 2021-2024	-	-	-	-
H.2 = Part du résultat à conserver à l'échéance du contrat DIP 2021-2024	-	-	-	-
H.3 = Attribution aux fonds-propres	38'291,48	16'661,09	72'054,01	39'901,16
I = Résultat annuel 2 (après attribution au capital)	-	-	-	-

BILAN AU 31 DECEMBRE
2023
2022

		CHF	CHF
<u>ACTIF</u>	<u>Note</u>		
Trésorerie	4	2'217'656,14	2'407'309,95
Débiteurs	4	122'381,90	100'773,85
Provisions débiteurs douteux	4	(5'388,70)	(4'388,70)
Autres créances à court terme		263,35	152'567,25
Stock marchandises	4	6'776,79	6'576,99
Actifs de régularisation	4	112'235,01	143'684,12
<u>Total des actifs circulants</u>		2'453'924,49	2'806'523,46
Immobilisations financières	4	23'298,15	23'195,50
Immobilisations corporelles	4b	39'756,05	34'919,44
<u>Total des actifs immobilisés</u>		63'054,20	58'114,94
Total de l'actif		2'516'978,69	2'864'638,40

BILAN AU 31 DECEMBRE
2023
2022
CHF
CHF
PASSIF

Dettes résultant de l'achats de biens et de prestations de services		180'811,17	435'845,26
Autres dettes à court terme envers des tiers		18'018,90	6'790,12
Autres dettes à court terme envers des parties liées		-	31'816,40
Passifs de régularisation	4	240'642,60	223'136,85
Provision à court terme		138'514,33	301'914,18
<u>Total des engagements à court terme</u>		577'987,00	999'502,81
Capital des fonds	5	1'168'804,18	1'122'677,85
<u>Total capital des fonds</u>		1'168'804,18	1'122'677,85
Capital de dotation		20'000,00	20'000,00
Capital lié	5	515'439,08	504'370,40
Résultat reportés		151'331,72	151'331,72
Part des résultats reportés 2021-2024 activités liés au contrat de prestations DIP à restituer 60%	7	(164'522,28)	(148'249,49)
Part des résultats reportés 2021-2024 activités liés au contrat de prestations DIP à conserver 40%	7	(109'681,52)	(98'832,99)
Résultats reportés 2021-2024 hors contrat de prestations DIP	7	357'620,51	313'838,10
<u>Total capital de l'organisation</u>		770'187,51	742'457,74
Total du passif		2'516'978,69	2'864'638,40

Tableau de flux de trésorerie	2023	2022
	CHF	CHF
Résultat annuel avant allocation au capital de l'organisation	27'729,77	203'794,92
Intérêts sur les immobilisations financières	(102,65)	13'571,00
Augmentation /(Diminution) du capital des fonds affectés	46'126,33	(141'299,36)
Amortissement d'immobilisations corporelles	8'361,17	7'186,18
Augmentation /(Diminution) des provisions vacances	(163'399,85)	(39'125,27)
Augmentation /(Diminution) des provisions débiteurs douteux	1'000,00	209,00
(Augmentation) /Diminution des créances	130'695,85	58'602,85
(Augmentation) /Diminution des stocks	(199,80)	(560,84)
(Augmentation) /Diminution compte de régularisation actif	31'449,11	120'925,62
Augmentation /(Diminution) des exigibles à court terme	(258'115,96)	(112'252,41)
Total flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(176'456,03)	111'051,69
(Investissements) dans les immobilisations corporelles	(13'197,78)	(4'460,57)
Total flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(13'197,78)	(4'460,57)
Total des flux de trésorerie	(189'653,81)	106'591,12
Montant de la trésorerie au début de la période	2'407'309,95	2'300'718,83
Variation de la trésorerie	(189'653,81)	106'591,12
Montant de la trésorerie à la fin de la période	2'217'656,14	2'407'309,95

Tableau de variation du capital

	Etat au 01.01.23	Allocations	Transfert interne	Utilisation	Allocation résultat financier	Etat 31.12.23
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
2023						
Capital des fonds						
<u>Fonds affectés</u>						
Fonds d'aide individuelle loisirs des enfants	98'036.98			350.00		97'686.98
Fonds familles monoparentales	79'000.00					79'000.00
Fonds information, sensibilisation, prévention	3'079.65					3'079.65
Fonds jeunes adultes en formation	35'000.00	35'000.00		35'000.00		35'000.00
Fonds G'InnoVe et 0 polluant	-	7'500.00				7'500.00
Fonds travaux R de Famille	47'450.72			47'450.72		-
Fonds apprentis migrants	797'824.95	1'000'000.00		953'340.54		844'484.41
Fonds réinsertion	62'285.55	790'200.00		750'432.41		102'053.14
Fonds Covid	-					-
Total capital des fonds	1'122'677,85	1'832'700,00	-	1'786'573,67	-	1'168'804,18
Capital de l'organisation						
<u>Capital de base</u>						
Capital de la fondation	20'000,00					20'000,00
<u>Capital lié</u>						
Fonds Mary Poppins de nuit	117'165.69	20'000.00		79'465.73		57'699.96
Fonds Tourbillon ERP et investissement	233'118.25			3'074.73		230'043.52
Fonds Soutien EDS	30'000.00			28'086.00		1'914.00
Fonds O22 Familles projets et communication	124'086.46	145'000.00		43'304.86		225'781.60
Sous Total	504'370,40	165'000,00	-	153'931,32	-	515'439,08
Résultats reportés 2021 à 2024 liés au DIP	- 247'082,48	- 27'121,32				- 274'203,80
<u>Capital libre</u>						
Résultats reportés	151'331,72					151'331,72
Résultats reportés de 2021 à 2024 non liés au DIP	313'838,10	43'782,41				357'620,51
Total capital de l'organisation	742'457,74	181'661,09	-	153'931,32	-	770'187,51

	Etat au 01.01.22	Allocations	Transfert interne	Utilisation	Allocation résultat financier	Etat 31.12.22
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
2022						
Capital des fonds						
<u>Fonds affectés</u>						
Fonds d'aide individuelle loisirs des enfants	100'414.98			2'378.00		98'036.98
Fonds familles monoparentales	79'000.00					79'000.00
Fonds information, sensibilisation, prévention	3'079.65					3'079.65
Fonds jeunes adultes en formation	35'000.00	35'000.00				35'000.00
Fonds travaux R de Famille	4'114.08	88'000.00		44'663.36		47'450.72
Fonds apprentis migrants	695'852.19	1'019'212.02		917'239.26		797'824.95
Fonds réinsertion	62'112.00	588'508.73		588'335.18		62'285.55
Fonds Covid	319'404.31			319'404.31		-
Total capital des fonds	1'263'977,21	1'730'720,75	-	1'872'020,11	-	1'122'677,85
Capital de l'organisation						
<u>Capital de base</u>						
Capital de la fondation	20'000,00					20'000,00
<u>Capital lié</u>						
Fonds Mary Poppins de nuit	96'816.32	38'000.00		17'650.63		117'165.69
Fonds Tourbillon	151'915.07	140'000.00		58'796.82		233'118.25
Fonds Soutien EDS	30'000.00					30'000.00
Fonds O22 Familles	91'745.25	120'000.00		87'658.79		124'086.46
Sous Total	340'476,64	328'000,00	-	164'106,24	-	504'370,40
Résultats reportés 2021 à 2024 liés au DIP	- 146'021,84	- 101'060,64				- 247'082,48
<u>Capital libre</u>						
Résultats reportés	151'331,72					151'331,72
Résultats reportés de 2021 à 2024 non liés au DIP	172'876,30	140'961,80				313'838,10
Total capital de l'organisation	538'662,82	367'901,16	-	164'106,24	-	742'457,74

Annexe 1 : Commentaires généraux

1 - Dénomination de la Fondation

La Fondation O22 Familles est : Route de la Galaise 17 - 1228 PLAN LES OUATES

La Fondation O22 familles est une organisation de droit suisse, créée en 2009 ; elle est régie par des statuts dont la dernière version date du 26.08.2020. Le changement de nom est effectif au 05.11.2020 (anciennement Fondation Pro Juventute)

2 - But de l'organisation

Soutenir et organiser des projets en faveur des enfants, des jeunes et de leurs familles ainsi que de leur entourage, dans le canton de Genève.

3 - Organes dirigeants et durée de leur fonction

Nom et prénom, origine et domicile (lors de l'établissement des comptes)	Fonctions	Modes de signature	Durée du mandat
Gache Hélène, de Chêne-Bougeries, à Chêne-Bougeries	membre* président	signature collective à 2	3
Baudry Olivier, de Lancy, à Bernex	membre*	signature collective à 2	3
Heurtault Malherbe Sophie, de Genève, à Thônex	membre*	signature collective à 2	3
Barbey Alexis, de Chexbres, à Genève	membre*	sans signature	3
Cerutti Olivier, de Genève, à Collonge-Bellerive	membre*	sans signature	3
Coucourde Piero, de Genève, à Lancy	membre*	sans signature	3
Fuld Stéphanie, d'Allemagne, à Veyrier	membre*	sans signature	3
Chauvet Nicolas David Gabriel, de Genève, à Veyrier	membre*	sans signature	3
Gilliand Audrey, de Valbroye, à Neydens	membre*	sans signature	3
La Spada-Odier camille, de Genève, à Chêne-Bougeries	membre*	sans signature	3
Lupo Fabienne, de Bardonnex, à Bardonnex	membre*	sans signature	3
Traoré Marie-Christine, de Farvagny, à Chêne-Bougeries	membre*	sans signature	3
Gross Ollivier, de Salvan, à Collonge-Bellerive	Directeur	signature collective à 2	indéfini
Cressier Pauline, de France, à Carouge	Directrice adjointe	signature collective à 2	indéfini
Farine ferreira Vanessa, de Saignelégier, à Carouge	Responsable Mary Poppins	signature collective à 2	indéfini
Secretan Pierre, de Genève, à Genève	Responsable Restaurant	signature collective à 2	indéfini
PricewaterhouseCoopers SA, à Genève	Organe de révision		

* du Conseil de Fondation

Selon art. 6 des statuts, la durée des mandats des membres du Conseil de Fondation est de 3 ans renouvelables.

Le Conseil de Fondation n'est pas rémunéré.

4 - Parties liées

Office cantonal de l'emploi (OCE) rattaché au Département de la Solidarité et de l'Emploi du Canton de Genève pour tous les emplois des Mary Poppins.

5 - Principes comptables

La Fondation O22 Familles présente ses comptes annuels selon les normes Swiss GAAP RPC fondamentales et la norme Swiss GAAP RPC 21 – Etablissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif. De plus, les dispositions applicables du Code suisse des obligations sont respectées. Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023 ont été approuvés par le Comité de La Fondation O22 Familles Genève le 16 avril 2024.

a - Actifs circulants

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Il est procédé à d'éventuelles corrections de valeur sur les débiteurs.

b - Actifs immobilisés

L'actif immobilisé comprend les immobilisations corporelles telles que le mobilier et le matériel de bureau (informatique), ainsi que des immobilisations financières relatives à la garantie de loyer. Le mobilier et le matériel informatique sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué des amortissements calculés sur la durée d'utilisation des biens.

Le seuil d'immobilisation est fixé à 1'000 CHF pour les équipements qui sont toutefois tous activés mais amortis sur plusieurs années pour ceux de 1'000 CHF et plus.

Les montants d'amortissements annuels sont calculés linéairement selon les taux d'amortissement suivants:

Mobilier de bureau et installations	13%
Matériel informatique	25%

c - Capitaux étrangers

Les capitaux étrangers sont reconnus à la valeur nominale.

d - Fonds affectés, capital lié et capitaux propres

Les fonds affectés aux projets et aux parrainages, détaillés par mandats, sont présentés distinctement au passif du bilan dans les Fonds à but déterminé par les donateurs (cf Annexe 5). Les mouvements relatifs aux fonds affectés sont comptabilisés dans le compte d'exploitation, respectivement le compte de résultat. Le détail de ces mouvements est indiqué dans le tableau « Tableau de variation du capital » en annexe.

Le capital de l'organisation est constitué du Fonds de réserve de gestion comprenant le capital de dotation, les résultats cumulés des exercices antérieurs et le résultat de l'exercice courant, ainsi que le capital lié.

Le capital lié est non soumis à une restriction d'utilisation par des tiers mais lié à un but imposé par la Fondation.

e - Compte d'exploitation

Le compte d'exploitation et de résultat est présenté en respect du principe de la présentation brute et en séparant les produits affectés des produits non-affectés d'une part, les charges directes des projets et les frais administratifs d'autre part.

Le résultat d'exploitation présente le résultat des activités courantes. Cumulé au résultat financier et à la variation des fonds affectés, il donne le résultat de l'exercice.

Les charges administratives, y compris charges de personnel sont réparties en fonction des taux d'activité des salariés suivant les différents projets. Concernant les charges des services partagés, celles-ci sont réparties au prorata du nombre d'employés équivalent temps plein par projet.

Les charges de collectes de fond et de publicité générale sont imputées spécifiquement au projet concerné.

La « méthode de calcul des frais administratifs » de la fondation Zewo s'applique au calcul des frais administratifs

Annexe 1 : Commentaires généraux

f - Reconnaissance des produits

Les produits provenant de dons, de legs, de parrainages, de subventions ainsi que de financements de projets par d'autres institutions sont comptabilisés dès lors qu'il existe une preuve de la conclusion d'un accord de dons ou de financement, que le montant des produits est fixé et peut être évalué de manière fiable et que son encaissement semble assuré. Les produits relatifs à des prestations de services sont enregistrés sur la période où la prestation est honorée.

6 - Honoraires pour l'organe de révision

Le réviseur de la Fondation O22 Familles est PricewaterhouseCoopers AG depuis le 01.12.2016. La société est basée Avenue Giuseppe-Motta 50 - 1211 Genève 2

	2023	2022
	CHF	CHF
- Honoraires pour les prestations de service en matière de révision	25'848,00	25'848,00
Total	25'848,00	25'848,00

7 - Evénements importants survenus après la date du bilan

Néant

8 - Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelle

	2023	2022
	CHF	CHF
Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelle	-	-

9 - Dettes découlant de contrats de leasing

Néant

10 - Nombre de collaborateurs (emplois plein temps en moyenne annuelle)

	2023	2022
Nombre de collaborateurs (emplois plein temps en moyenne annuelle)	199	209

11 - Ventilation des recettes et dépenses

	2023	2022
Fonds privés	5'346'523,12	5'384'718,45
Fonds publics	9'227'032,39	9'467'414,74
Autres revenus	1'903,91	1'114,21
Total Revenus	14'575'459,42	14'853'247,40
Dépenses projets	12'510'329,47	12'628'718,47
Administration	1'913'694,70	1'855'745,93
Charges de collecte de fonds	53'296,40	59'643,35
Total dépenses	14'477'320,57	14'544'107,75
Résultat financier	6'338,94	4'169,72
Produits et charges exceptionnels	-30'621,69	-3'204,13
Allocation de fonds	46'126,33	106'310,32
Résultat de l'exercice	27'729,77	203'794,92

12 - Statut fiscal

La Fondation O22 Familles est considérée d'utilité publique et bénéficie d'exonérations d'impôts de la manière suivante :

Impôt cantonal et communal : "La fondation dite Fondation O22 Familles est exonérée, à partir de la période fiscale 2009 (exercice clos durant l'année 2009) et pour une durée indéterminée, des impôts sur le bénéfice et le capital prévus par la LIPM."

Impôt fédéral direct : la Fondation O22 Familles bénéficie "à partir de 2009 (exercice clos durant l'année 2009, et pour une durée indéterminée, des dispositions de l'article 56, lettre g) de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (LIFD) et être exonérée de l'impôt pour autant que les fonds recueillis soient effectivement utilisés conformément au but social."

13 - Service de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance

Le numéro de dossier de la Fondation O22 Familles au service de surveillance des fondations est le 2081.

14 - Montant total de toutes les rémunérations versées aux personnes chargées de la gestion

	2023	2022
Rémunération brute Direction Générale	235'083 CHF	230'880 CHF
Effectif Temps Plein	1,83	1,90

15 - Contributions en nature

Les locaux où se trouve la fondation depuis le 1er août 2021 bénéficie d'un loyer préférentiel en vue de favoriser le partage d'idée, de ressources et de compétences autour d'objectifs sociaux communs entre les différentes institutions présentes à Tourbillon.

	2023	2022
	64'810 CHF	64'810 CHF

16 - Comparatif

RAS

17 - Rapport de performance

Le rapport d'activité publié séparément sous forme imprimée et électronique tient lieu de rapport de performance

Annexe 2 : compte d'exploitation par domaines

* charges administratives et recherche de fond pures, non liées à des projets existants, selon Zewo

	En CHF	En CHF	En CHF	En CHF	En CHF	En CHF	En CHF	En CHF	En CHF	En CHF	En CHF	En CHF
A PRODUITS D'EXPLOITATION												
Dons												
Dons libres	1'451	-	-	-	-	-	-	-	-	221	-	1'672
Dons (affectations à un projet annuel)	82'860	-	-	-	-	-	-	-	17'740	135'473	22'500	258'573
Dons (affectations à un fond précis)	-	-	-	-	-	652'500	1'000'000	-	172'700	-	-	1'825'200
Total des dons	84'311	-	-	-	-	652'500	1'000'000	-	190'440	135'694	22'500	2'085'445
Recettes des clients, de Mary Poppins, des timbres et jeux	(2)	-	-	-	-	-	-	-	470'597	58'726	2'604'546	3'133'867
Autres produits d'exploitation de source privée	-	-	-	-	-	-	-	-	1'904	-	-	1'904
Total des produits de facturation et autres produits d'exploitation	(2)	-	-	-	-	-	-	-	472'501	58'726	2'604'546	3'135'771
Total des recettes issues des dons et des contributions privées	84'309	-	-	-	-	652'500	1'000'000	-	662'941	194'421	2'627'046	5'221'216
Contributions de la formation continue des accueillantes familiales	-	16'635	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16'635
Total des recettes issues des mandats mixtes privés et publics	-	16'635	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16'635
Contributions EdS du SARE	-	-	136'652	-	-	-	-	-	246'184	-	8'261'700	8'644'536
Contributions Formation Mary Poppins OCE SMPE	-	-	66'500	-	-	-	-	-	-	-	-	66'500
Contributions du Département de l'Instruction Publique (DIP)	33'614	158'764	-	94'218	48'020	-	-	-	-	119'815	-	454'430
Total financements de l'Etat de Genève	33'614	158'764	203'152	94'218	48'020	-	-	-	246'184	119'815	8'261'700	9'165'466
Subventions Soutien parentalité	-	-	-	-	-	-	-	-	53'100	-	-	53'100
Subventions exceptionnelles, Projet Ginnove	7'500	-	-	-	-	-	-	-	-	2'870	-	10'370
Total financements de la Ville de Genève	7'500	-	-	-	-	-	-	-	53'100	2'870	-	63'470
Mandats divers	22'707	-	-	-	-	-	-	-	-	-	84'499	107'205
Remboursements et allocations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total autres financements	22'707	-	-	-	-	-	-	-	-	-	84'499	107'205
Allocation retour à l'emploi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Indemnités maladie et accidents	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'466	1'466
Total Remboursements et allocations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'466	1'466
Total des recettes issues des contributions et subventions publiques	63'820	158'764	203'152	94'218	48'020	-	-	-	299'284	122'685	8'347'665	9'337'608
A = TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	148'129	175'399	203'152	94'218	48'020	652'500	1'000'000	-	962'225	317'106	10'974'711	14'575'459

Annexe 2 : compte d'exploitation par domaines

* charges administratives et recherche de fond pures, non liées à des projets existants, selon Zewo

B CHARGES D'EXPLOITATION

Charges directes												
Charges de personnel	202'840	128'486	150'023	73'115	42'524	418'769	-	-	660'221	144'255	10'690'097	12'510'329
<i>dont Charges de personnel administratif</i>	169'142	104'521	132'113	72'905	42'397	370'846	-	-	321'389	138'706	1'201'062	2'553'081
Frais de voyages et de représentation	1'634	37	957	-	-	1'500	-	-	298	238	1'642	6'306
Frais d'entretien	1'335	1'050	1'337	755	440	3'799	-	-	16'517	1'284	11'895	38'412
Charges de projets ou de prestation	3'172	22'042	6'532	1'715	993	65'453	925'381	-	395'622	153'529	42'773	1'617'212
Charges administratives	12'140	3'438	3'808	3'515	541	9'162	-	-	22'475	14'148	174'176	243'404
Charges de collecte de fonds et de publicité générale	2'360	8'250	4'007	43	6'771	452	-	-	13'363	9'649	8'401	53'296
Amortissements	1'244	-	225	-	-	-	-	-	6'522	-	370	8'361
B = Charges par domaines	224'725	163'303	166'888	79'143	51'269	499'135	925'381	-	1'115'019	323'104	10'929'354	14'477'321
B = Total charges des prestations	224'725	163'303	166'888	79'143	51'269	499'135	925'381	-	1'115'019	323'104	10'929'354	14'477'321
C = Résultat d'exploitation	(76'596)	12'096	36'265	15'075	(3'249)	153'365	74'619	-	(152'794)	(5'998)	45'357	98'139
Résultat financier												
Produits financiers	51	43	54	30	20	146	-	-	874	50	9'910	11'178
Frais bancaire et instituts financiers	(662)	(4)	(3)	(1)	(1)	(6)	-	-	(3'582)	(107)	(473)	(4'839)
D1 = Total résultat financier	(611)	39	51	29	19	140	-	-	(2'708)	(57)	9'437	6'339
Autres résultats												
Produits exceptionnels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges exceptionnelles	-	-	-	-	-	-	-	-	(254)	(4'868)	(25'500)	(30'622)
D2 = Total autres résultats	-	-	-	-	-	-	-	-	(254)	(4'868)	(25'500)	(30'622)
E = Résultat avant variation du capital des fonds	(77'207)	12'135	36'316	15'104	(3'230)	153'505	74'619	-	(155'755)	(10'923)	29'294	73'856
Variation du capital des fonds affectés (+ = augmentation / - = diminution des fonds)												
Variation Fonds familles monoparentales/aide loisirs	(350)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(350)
Variation Fonds jeunes adultes en formation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation Fonds information, sensibilisation, prévention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation Fonds G'innove et 0 polluant	7'500	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7'500
Variation fonds HW Apprentis migrants	(27'960)	-	-	-	-	-	74'619	-	-	-	-	46'659
Variation Fonds travaux RDF	-	-	-	-	-	-	-	-	(47'451)	-	-	(47'451)
Variation Fonds Réinsertion professionnelle	-	-	-	-	-	153'700	-	-	31'224	-	(145'156)	39'768
Variation Fonds Covid	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
F = Total variation du capital des fonds affectés	(20'810)	-	-	-	-	153'700	74'619	-	(16'227)	-	(145'156)	46'126
G = Résultat avant allocation au capital de la Fondation	-56'397,67	12'134,87	36'315,65	15'103,93	-3'230,42	-195,00	0,00	0,00	-139'528,66	-10'923,29	174'450,36	27'729,77
Variation du capitaux liés												
Variation Fond Tourbillon ERP et investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	(3'075)	-	-	(3'075)
Variation fonds soutien EDS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(28'086)	(28'086)
Variation Fond 022 Familles projets et communication	(26'000)	9'942	34'928	(40)	(26)	(195)	-	-	(799)	(67)	83'952	101'695
Variation Fonds Mary Poppins de nuit	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(59'466)	(59'466)
H = Total variation capitaux liés	(26'000)	9'942	34'928	(40)	(26)	(195)	-	-	(3'874)	(67)	(3'599)	11'069
H3 = Attribution aux fonds-propres	(30'397)	2'193	1'388	15'144	(3'204)	0	-	-	(135'655)	(10'856)	178'050	16'661
I = Résultat annuel 2 (après attribution au capital)	-	-	-	-	-	-	-	-	(0)	-	(0)	-

Annexe 3 : Explications des rubriques du compte d'exploitation

Liste des dons et successions

	2023 CHF	2022 CHF
Dons libres	1'672,19	1'344,80
Dons (affectations à un fonds précis)	1'825'200,00	1'119'931,20
Dons (affectations à un projet annuel)	258'572,90	750'128,73
Total selon comptes PP	2'085'445,09	1'871'404,73

Indemnités de personnel

	2023 CHF	2022 CHF
Indemnités EDS	8'644'536,30	8'867'648,95
Indemnités ARE	-	-
Indemnités RHT	-	-
Indemnités assurances	1'466,40	-
Total	8'646'002,70	8'867'648,95

Contributions des pouvoirs publics

Au cours des années 2023 et 2022 la Fondation a reçu les contributions suivantes des pouvoirs publics :

	2023 CHF	2022 CHF
DIP Soutien à l'enfance	454'430,00	454'430,00
Ville de Genève Parentalité	53'100,00	53'100,00
Ville de Genève subvention exceptionnelle	10'370,00	5'600,00
Total selon comptes de PP	517'900,00	513'130,00

Résultat exceptionnel

	2023 CHF	2022 CHF
Produits exceptionnels Remboursement ass. Perte de gain+subventions exceptionnelles		9'973,10
Produits exceptionnels Subv. journées enfants Ville de Genève		
Produits exceptionnels Etat crise Covid		
Dissolution / (provision) litiges salariaux	(25'000,00)	
Charges exceptionnelles Subv. journées enfants Ville de Genève 2022/2021	(4'867,50)	(11'280,00)
Charges exceptionnelles Ass. Perte de Gain		-
Produits / Charges exceptionnelles Concordance TVA	245,81	(1'688,23)
Dotations provision débiteurs douteux	(1'000,00)	(209,00)
Total	(30'621,69)	(3'204,13)

Annexe 4 : Explications des rubriques du bilan

Liquidités	2023	2022
	CHF	CHF
Caisse Aubépine	58,40	57,90
Caisse R de Famille	729,50	800,00
Virements internes	-	301,30
Coffre R de famille	1'064,80	640,45
CCP	63'719,39	44'415,21
CCP R de Famille	74'798,83	21'483,59
CCP Passeport Vacances	15'864,53	12'558,66
Julius Bär	-	-
BCGE/Cashpooling	1'932'089,67	2'273'091,33
BCGE/Cashpooling R de Famille	129'331,02	53'961,51
Total selon bilan	2'217'656,14	2'407'309,95
Débiteurs	2023	2022
	CHF	CHF
Débiteurs	122'381,90	100'773,85
Provision 31.12	-5'388,70	-4'388,70
Provision 01.01	-4'388,70	-4'179,70
<i>Utilisation de la provision</i>		
<i>Dotation provision N</i>	-1'000,00	-209,00
Débiteurs après provision 31.12	116'993,20	96'385,15
Stocks	2023	2022
	CHF	CHF
Stock RDF Spiritueux, vins, champagne	2'784,68	2'531,34
Stock RDF Boissons sans alcool	945,53	494,00
Stock RDF Epicerie, denrées coloniales	2'730,83	3'125,93
Stock RDF Mat exploitation	315,75	425,72
Total selon bilan	6'776,79	6'576,99
Actifs de régularisation	2023	2022
	CHF	CHF
Charges constatées d'avance	93'407,66	95'513,27
Produits à recevoir	18'927,35	48'170,85
Total selon bilan	112'335,01	143'684,12
Immobilisations financières	2023	2022
	CHF	CHF
Garanties Loyer	23'298,15	23'195,50
Passifs de régularisation	2023	2022
	CHF	CHF
Produits constatés d'avance	200'982,05	205'988,30
Charges à payer	13'000,00	15'488,00
Provisions préjudices personnels	26'660,55	1'660,55
Total selon bilan	240'642,60	223'136,85

Annexe 4b : Explications des rubriques du bilan

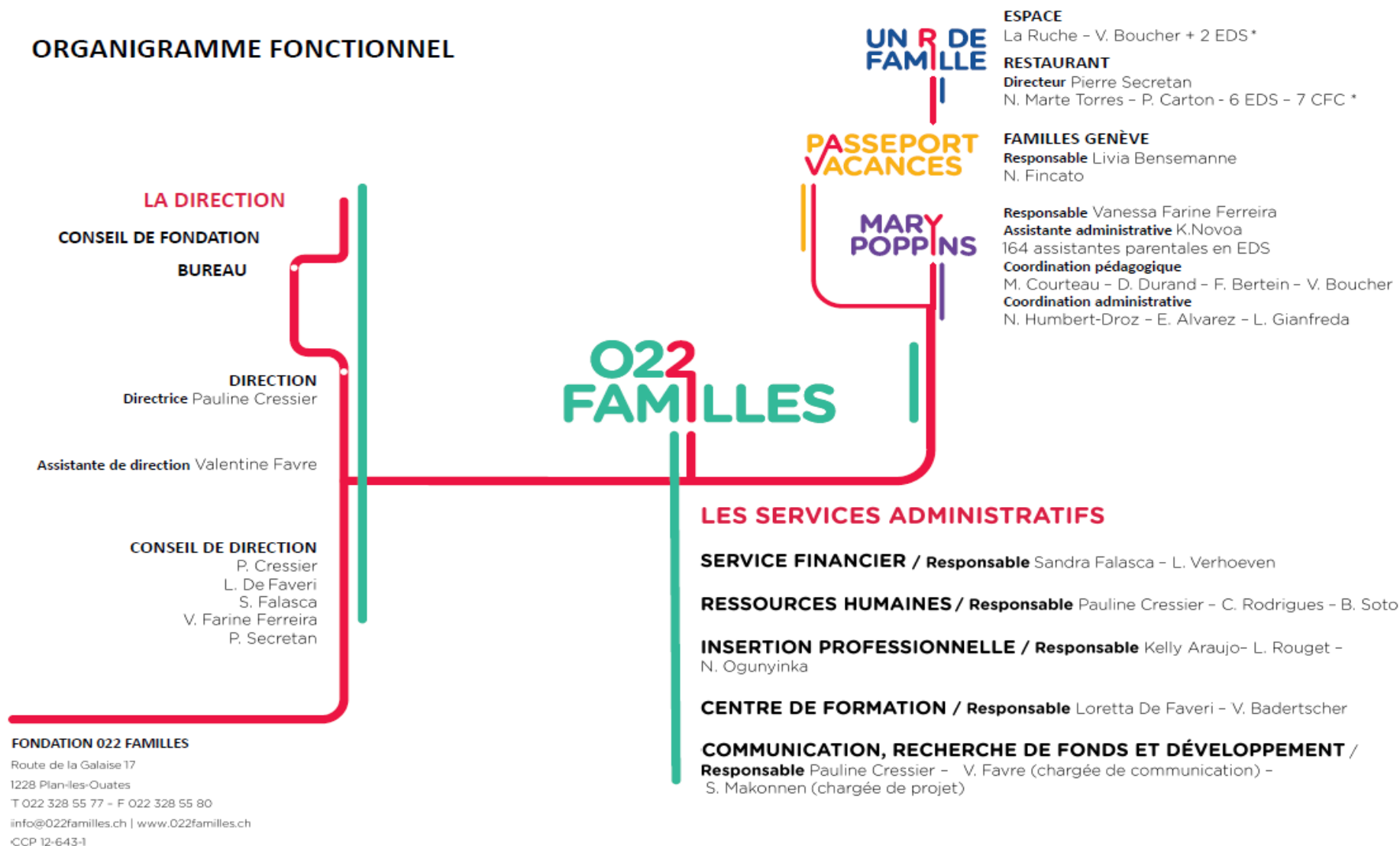
Immobilisations corporelles

	Au 01.01.2023	Entrées	Sorties	Amortissements	Au 31.12.2023
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Mobilier et installations	34'919,44	13'197,78	-	(8'361,17)	39'756,05
Matériel informatique	-	-	-	-	-
Total selon bilan	34'919,44	13'197,78	-	(8'361,17)	39'756,05
	Au 01.01.2022	Entrées	Sorties	Amortissements	Au 31.12.2022
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Mobilier et installations	37'645,05	4'460,57	-	(7'186,18)	34'919,44
Matériel informatique	-	-	-	-	-
Total selon bilan	37'645,05	4'460,57	-	(7'186,18)	34'919,44

Annexe 5 : Tableau synthétique des règlements des fonds à but déterminé et capital lié

Fonds	But
Fonds d'aide individuelle loisirs des enfants Fonds familles monoparentales	Les fonds dit d'Aide individuelle (Aide individuelle loisirs enfants, Familles monoparentales) permettent de servir des prestations financières destinées aux enfants issus de familles défavorisées résidant sur le canton de Genève, sans distinction de nationalité ou de religion aux familles monoparentales et aux jeunes adultes en formation. Les fonds peuvent répondre également aux demandes des parents ou répondants légaux (gardiens), en vue de couvrir les besoins des enfants. En aucun cas, les fonds ne peuvent se substituer aux revenus et prétentions financières, d'origine contractuelle privée, réglementaire ou législative, découlant d'un droit. La participation financière doit rester subsidiaire aux aides en espèces ou en nature provenant des collectivités publiques. Elle intervient si le règlement de ces dernières ne leur permet pas d'intervenir. Elle vise à permettre la solution de difficultés ponctuelles du bénéficiaire et vise principalement à éviter la détérioration de la situation. Elle doit en principe rester exceptionnelle.
Fonds information, sensibilisation, prévention	Les fonds "Information, sensibilisation, prévention et formation" permet de développer des action ou projets en rapport avec les enfants, les jeunes et la famille, soumis par 022 Familles ou par des tiers.
Fonds Réinsertion Professionnelle	Le fond de réinsertion professionnelle permet de couvrir les pertes d'exploitation correspondant au temps où les emplois de solidarité suivent des formations en vue de leur réinsertion sur le marché primaire du travail, ainsi que les frais administratifs de la fondation liés à cette activité.
Fonds Travaux R de Famille	Le fond est lié aux travaux financés par la Loterie Romande pour la mise en conformité de notre restaurant et d'assurer un lieu de formation performant à nos apprentis.
Fonds G'innoVe et 0 Polluant	Ce fond va servir à organiser des ateliers pédagogiques en ville de Genève sur la santé environnementale "Zéro plolluant dans mom logement" ainsi qu'au matériel nécessaire à l'oragnisation de ces derniers.
Fonds Apprentis Migrants	Le fond sert à la formation de jeunes apprentis migrants allophones provenant du programme Access II au sein des institutions de l'espace Tourbillon (Croix Rouge, CSP, Clair-Bois, Geneve Roule, Partage, Trajets, Ensemble, 022 Familles et Pro). Le but est de préparer les élèves à entrer dans une filière professionnelle ou académique de l'enseignement secondaire II. Le financement d'accompagnement à destination de 20 jeunes est allouée pour l'instant pour la seule année scolaire 2021-2022, dont la fondation 022 Familles a la charge de la gestion de l'enveloppe budgétaire.
Fond jeunes adultes en formation R de Famille	Ce fond versé par la fondation Ernst Göhner a pour but de développer les places de formation et de soutenir la réinsertion au sein de notre restaurant un R de Famille
Capital lié	But
Fonds Mary Poppins de nuit	Le fond permet de couvrir les frais liés à la mise en œuvre d'un projet débutant qui vise à mettre en place un système d'accueil nocturne pour soulager les parents dans leur apprentissage des phases de sommeil de leur nouveau-né.
Fonds Tourbillon ERP et investissements	Le fond a été constitué en vue des frais liés aux investissements de nos locaux , et aussi à participer au développement et à la mise en place prochaine de notre futur ERP.
Fond 022 Familles projets et communication	Le fond est lié aux frais résultants de notre politique de communication, ainsi qu'au développement de projets stratégiques à venir.
Fonds soutien EDS	Ce fonds est prévu pour soutenir et remercier nos emplois de solidarité pour leur travail selon des critères définis par la direction et les ressources humaines

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL



*EDS: emploi de solidarité | ADR: activité de réinsertion | AFP: attestation fédérale de formation professionnelle | CFC: certificat fédéral de capacité

Annexe 7 : Tableau de variation des résultats du DIP

Résultat reportés 2009-2012	Résultat reportés 2013-2016	Résultat reportés 2017-2020	Résultats reportés 2021-2024 act. soumises au contrat de prestations DIP	Résultats reportés 2021-2024 hors contrat de prestations DIP	Total
CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF

2023

Balance au 1^{er} janvier 2023	86'796,07	- 79'184,68	143'720,33	- 247'082,48	313'838,10	218'087,34
Résultat hors contrat de prestations DIP (art 13 al. 2)					43'782,41	43'782,41
Mary Poppins Entreprise					178'049,69	178'049,69
Mary Poppins Formation					1'387,65	1'387,65
Fonds Apprentis Migrants					-	-
Réinsertion					0,00	0,00
R de famille					- 135'654,93	- 135'654,93
Résultat activités soumises au contrat de prestations DIP				- 27'121,32		- 27'121,32
022 Familles				- 30'397,41		- 30'397,41
Formation Base / Continue				2'192,87		2'192,87
Site Famille				15'143,93		15'143,93
Carte Gigogne				- 3'204,42		- 3'204,42
Passeport vacances				- 10'856,29		- 10'856,29
Résultat de l'exercice						-
Balance au 31 décembre 2023	86'796,07	- 79'184,68	143'720,33	- 274'203,80	357'620,51	234'748,43

Annexe 8 : Traitement des bénéfices et des pertes de 2021 à 2024

Selon le contrat de prestations avec le DIP (article 13, al 2)

		2021	2022	2023	2024	Cumul
Résultat avant répartition	Global	26'854,46	39'901,16	16'661,09	-	83'416,71
Répartition de la part du résultat annuel selon contrat de prestation	022 Familles	-108'291,11	-109'125,01	-30'397,41		-247'813,53
	Formation Base / Continue	-21'009,70	18'505,16	2'192,87		-311,67
	Carte Gigogne	-3'549,98	-1'709,73	-3'204,42		-8'464,13
	Site Famille	4'609,81	27'193,66	15'143,93		46'947,40
	Passeport Vacances	-17'780,86	-35'924,72	-10'856,29		-64'561,87
	Total DIP	-146'021,84	-101'060,64	-27'121,32	-	-274'203,80
	Mandats indépendants du DIP	172'876,30	140'961,80	43'782,41		357'620,51
	Total global	26'854,46	39'901,16	16'661,09	-	83'416,71
Part du résultat à conserver à l'échéance du contrat 40%	Fondation 022 Familles	-58'408,74	-40'424,26	-10'848,53	-	-109'681,52
Part du résultat à restituer à l'échéance du contrat 60%	DIP	-87'613,10	-60'636,38	-16'272,79	-	-164'522,28